

OBJET :

21/11/2023 N°7
DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE
N°2

Le Maire certifie :

1- que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite a été publiée sur le site internet de la mairie selon les formes et délais prescrits par la loi ;

2- Que le nombre de conseillers en exercice au jour de la séance, était de 15 sur lesquels il y avait 11 membres présents, à savoir :

Présents : Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Alain BLETTERIE - Marie-Claude CHAMPROMIS - Bernard BESSEY - Monique GOUTILLE - Gabriel POMMIER - Sylvie BAS - Daniel MOUSSERIN - Isabelle MARIDET - Éric MICHALLET

Absents ayant donné mandat : Pierre Yves LASSAIGNE à Chantal PAIRE - Sabine DERVIN à Isabelle MARIDET - Franck POLLET à Gilbert VARRENNE - Laurette COLOMBET à Marie-Claude CHAMPROMIS

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Gabriel POMMIER

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°2

M. le Maire informe l'assemblée des mouvements de comptes suivants :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2031 (20) – 163 : Frais d'études	4 500,00	021 (021): virement de la section de fonctionnement	16 544,00
2041582 (204) : Bâtiments et installations	11 466,00	024 (024): Produits des cessions d'immobilisations	-11 465,00
2138 (040) : Autres constructions	5 464,00	1348 (13) : Autres	11 466,00
2151 (040) : Réseaux de voirie	11 080,00		
21534 (21) : Réseaux d'électrification	-11 465,00		
2181 (21) - 163 : installations générales, agencements et aménagements divers	-4 500,00		
	16 545,00		16 545,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023): Virement à la section d'investissement	16 544,00	722 (042): Immobilisations corporelles	16 544,00
60612 (011) : Energie – Électricité	-10 021,00		
64111 (012) : Rémunération principale	6 500,00		
64112 (012) : Supp. fam de traite. et indemnités	1 600,00		
64131 (012) : Rémunérations	-6 500,00		
6415 (012) : Congés payés	1 100,00		

6453 (012): Cotisations aux caisses de retraites	5 000,00		
739118 (014): Autres reversements et restitutions sur contributions directes	2 321,00		
	16 544,00		16 544,00
Total dépenses	33 089,00	Total recettes	33 089,00

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Le Maire,
Gilbert VARRENNE



Publication en ligne le

5 DEC 2023

Le secrétaire de séance,
Gabriel POMMIER